



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2101 157

Le 5 mars 2021

OBJET : **Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des statistiques sur les menaces et les cybercrimes.**

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 12 janvier 2021, visant à obtenir les statistiques suivantes :

1- Le nombre de menaces de mort enregistré et déclaré par mois depuis 2017 :

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous vous informons que nos systèmes d'information ne permettent pas une extraction exclusive des menaces de mort, car le code existant « Proférer des menaces » comprend tous les types de menaces. Afin de produire un tel document, un exercice manuel de compilation au sens de l'article 15 de la *Loi sur l'accès* serait nécessaire. Or, la loi n'impose aucune obligation à un organisme de faire un tel exercice pour répondre à une demande d'accès. Ainsi, la Sûreté du Québec ne détient aucun document sous la forme initialement demandée (article 1 de la *Loi sur l'accès*).

2- Le nombre de cybercrimes par catégorie (harcèlement, menaces, faux messages, propagande haineuse, intimidation, libelle diffamatoire, et incitation au suicide) enregistré et déclaré par mois depuis 2017 :

Nous vous transmettons ci-joint le tableau faisant état du nombre de dossiers de la Sûreté du Québec en lien avec les cybercrimes, pour les années 2017 à 2020, classés par les catégories existantes à la Sûreté du Québec, soit :

- Harcèlement criminel;
- Incitation à la haine;
- Infraction contre la réputation et la personne;
- Intimidation;
- Proférer des menaces.

Toutefois, nous vous informons que nos systèmes d'information n'ont repéré aucun dossier de la Sûreté du Québec en lien avec des cybercrimes avec incitation au suicide.

Finalement, en ce qui a trait à la catégorie « faux messages », nos systèmes d'information ne permettent pas l'extraction de ce type d'événement puisqu'il n'existe aucun code spécifique pour l'identifier. Par conséquent, afin de produire un tel document, un exercice manuel de compilation au sens de l'article 15 de la *Loi sur l'accès* serait nécessaire. Or, la loi n'impose aucune obligation à un organisme de faire un tel exercice pour répondre à une demande d'accès. Ainsi, la Sûreté du Québec ne détient aucun document sous la forme demandée (article 1 de la *Loi sur l'accès*).

Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Vous trouverez, ci-joint, les articles de loi et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Émilie Roy
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels



Nombre de dossiers* de la Sûreté du Québec de cybercrimes classés par type de crime pour les années 2017 à 2020**

Année Mois	Type de crimes				
	Harcèlement criminel	Incitation à la haine	Infraction contre la réputation et la personne	Intimidation	Proférer des menaces
2017					
Janvier	5	1	0	0	4
Février	0	1	0	1	3
Mars	1	1	0	1	3
Avril	2	0	0	1	5
Mai	4	0	0	0	2
Juin	2	0	0	0	2
Juillet	1	0	0	0	3
Août	2	1	0	0	2
Septembre	1	0	0	1	1
Octobre	3	3	0	0	2
Novembre	2	0	0	1	3
Décembre	0	0	0	0	3
2018					
Janvier	4	0	0	1	2
Février	2	0	0	0	2
Mars	5	0	0	0	4
Avril	1	0	0	0	3
Mai	2	1	0	1	1
Juin	2	0	0	0	4
Juillet	1	2	0	0	3
Août	0	0	1	0	3
Septembre	1	0	0	0	5
Octobre	2	0	0	0	7
Novembre	2	0	0	2	6
Décembre	1	0	0	0	0
2019					
Janvier	0	1	0	1	4
Février	2	2	0	0	8
Mars	4	0	0	1	5
Avril	5	2	0	1	6
Mai	2	0	0	1	10
Juin	2	0	0	0	3
Juillet	1	0	0	0	1
Août	2	0	0	0	4
Septembre	3	0	0	0	6
Octobre	5	0	0	1	6

Novembre	1	0	0	1	2
Décembre	2	0	0	0	2
2020					
Janvier	1	0	0	0	2
Février	1	0	0	0	4
Mars	0	0	0	1	6
Avril	0	1	0	1	6
Mai	1	0	0	0	4
Juin	2	0	0	0	4
Juillet	2	0	0	1	6
Août	0	0	0	0	6
Septembre	0	0	0	0	1
Octobre	4	0	1	1	6
Novembre	1	0	0	1	6
Décembre	2	0	0	0	0

Source: Direction des technologies et des acquisitions, Sûreté du Québec

Mise à jour: 2021-01-20

*Les dossiers non fondés ne sont pas inclus.

**Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.